

Catégorie d'actions

[P] Tous les investisseurs

Objectif du fonds

L'objectif du Fonds consiste à offrir un rendement supérieur à la performance des marchés européens d'actions à petite capitalisation.

Stratégie d'investissement

La politique d'investissement du Fonds consiste à réaliser une performance supérieure à celle du MSCI Europe Small Cap Index (ou tout autre indice déterminé de temps à autre par les Administrateurs pour répliquer dans une large mesure le même marché que l'Indice) sur le moyen à long terme.

La politique d'investissement consistera également à sélectionner les titres sur la base de l'évaluation de leur respect des critères ESG (c'est-à-dire les normes internationales relatives à la protection de l'environnement, aux droits de l'homme, au travail, à la lutte contre la corruption et aux armes controversées).

Le Fonds est classé comme un fonds Article 8 sous SFDR.

Indice

MSCI Europe Small Cap Index

Structure

Investment Company

Conforme à UCITS

Domicile

Luxembourg

Investisseurs français uniquement

Eligible PEA

Fiche technique

ISIN	LU1112178824
Valeur liquidative	14,49 EUR au 29 avril 2022
Devise	EUR
Actif net(en millions)	24,71 EUR au 29 avril 2022
Date de lancement	04 mai 2015
Style de gestion	Actif
Zone	Europe
Règlement/livraison	Cycle de règlement des rachats, DD+2 ; Cycle de règlement des souscriptions, DD+2
Délai de notification	11 h 00 (heure d'Europe centrale) le JN
Valorisation	Clôture journalière du marché
Swing Factor ¹	
Souscription	0.19%
Rachat	0.02%
Souscription initiale	EUR 50,00
Souscriptions ultérieures	EUR 50,00
Frais de Gestion	1,5%
Actuel TER	1,64%
Commission	Souscription Rachat
Acquise au fonds	N/A Maximum 2%

¹ Indicatif à la date de cette fiche informative, sujet à modification

Performance

Annualisé	Indice	Fonds Brut	Ecart	Fonds Net	Ecart
1 An (%)	-3,64	3,45	7,09	1,78	5,43
3 Ans (%)	8,03	10,52	2,49	8,74	0,71
5 Ans (%)	6,11	7,66	1,55	5,93	-0,18
Depuis début (%)	7,39	10,29	2,90	8,57	1,17
Cumulé					
1 Mois (%)	-1,90	-0,51	1,39	-0,64	1,26
3 Mois (%)	-5,09	-2,77	2,33	-3,15	1,94
1 An (%)	-3,64	3,45	7,09	1,78	5,43
3 Ans (%)	26,08	35,01	8,93	28,57	2,50
5 Ans (%)	34,54	44,65	10,11	33,38	-1,17
Depuis début (%)	447,30	932,62	485,32	609,05	161,75
Calendrier					
2022 (year to date)	-11,50	-7,64	3,86	-8,14	3,36
2021	23,82	34,13	10,31	31,97	8,15
2020	4,58	-4,08	-8,66	-5,63	-10,21
2019	31,44	36,42	4,98	34,22	2,78
2018	-15,86	-13,89	1,98	-15,28	0,59

Les performances passées constituent une information et ne préjugent pas de l'évolution future.

Investir implique des risques, dont le risque de perte du capital.

Les chiffres de performance contenus dans ce document sont fournis sur une base brute et nette des frais de base. Les chiffres bruts de frais ne reflètent pas la déduction des frais de conseil ou autres susceptibles de réduire le rendement. Les rendements des indices reflètent les gains et pertes en capital, le revenu et le réinvestissement des dividendes. La performance comprend le réinvestissement des dividendes et les autres bénéfices des entreprises, et est calculée dans la devise indiquée dans la fiche détaillée du fond.

Les rendements de performance enregistrés depuis le lancement seront partiels pour l'année civile, si la date de lancement du Fonds en question, ou la date de lancement du Fonds auquel est liée la performance historique (la date retenue étant la plus proche) est incluse dans cette période.

En raison de la fusion de SSgA Europe Small Cap Equity Fund, domicilié en France, le 04 mai 2015 est considéré comme étant la nouvelle date de lancement de ce fond. Le tableau des performances ainsi que le graphique reflètent donc les données historiques depuis le 30 juin 1998.

La méthode de calcul des rendements en valeur ajoutée peut faire apparaître des écarts d'arrondis. Lorsque le Fond est fermé conformément à son calendrier officiel concernant la Valeur liquidative (VL), mais avec une partie significative des prix des titres sous-jacents pouvant néanmoins être déterminée, une VL technique est calculée. La performance passée indiquée ici a donc été calculée à l'aide d'une VL technique lorsque cela s'est avéré nécessaire, ainsi que la VL officielle du Fonds pour chaque autre jour ouvrable sur la période concernée.

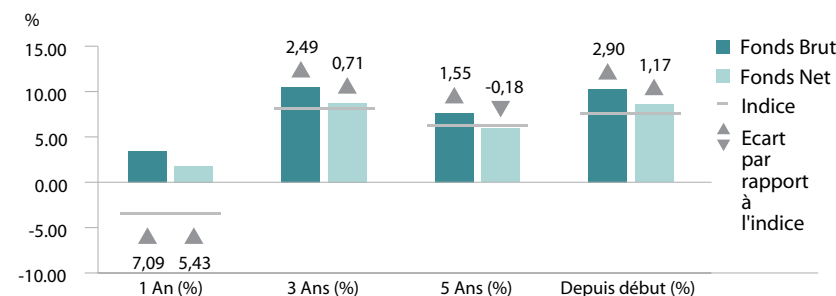
Avant le 21 septembre 2020, le Fonds s'appelait State Street Europe Small Cap Equity Fund.

Le 21 septembre 2017, State Street EMU Small Cap Equity Fund [P share class] a fusionné avec State Street Europe Small Cap Equity Fund [P share class]. En conséquence, State Street EMU Small Cap Equity Fund cessera d'exister et sera dissous sans faire l'objet d'une liquidation.

Source: SSGA.

Toutes les données sont au 30/04/2022

Performance annualisée



Caractéristiques du fonds

	Fonds	Indice
Capitalisation moyenne pondérée (millions)	€1 956	€2 426
Ratio moyen cours/valeur comptable	1,46	1,66
Ratio moyen cours/bénéfices	10,43	13,86
Ratio moyen harmonique pondéré cours/flux de trésorerie	6,17	7,89
Rendement de dividende (%)	3,56	2,49
Nombre de Lignes*	203	1,050

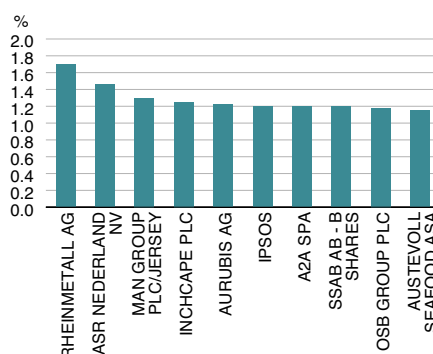
Ratios

	3 Ans
Ecart type (%)	22,24
Erreur de suivi (%)	4,28
Bêta	1,06

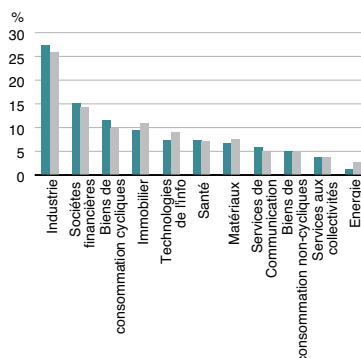
* Le nombre de titres peut aussi inclure les positions de cash.

10 Premières Participations

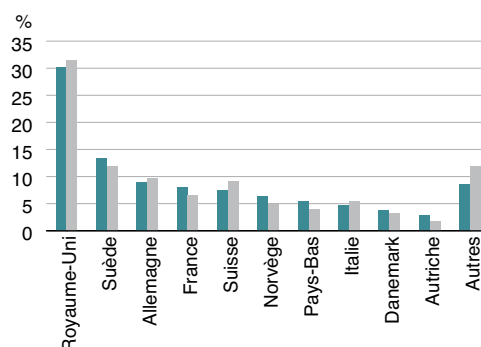
	Poids (%)
RHEINMETALL AG	1,70
ASR NEDERLAND NV	1,46
MAN GROUP PLC/JERSEY	1,30
INCHCAPE PLC	1,25
AURUBIS AG	1,22
IPSOS	1,20
A2A SPA	1,20
SSAB AB - B SHARES	1,20
OSB GROUP PLC	1,18
AUSTEVOLL SEAFOOD ASA	1,15



Répartition sectorielle	Fonds (%)	Indice (%)
Industrie	27,37	25,78
Sociétés financières	15,06	14,14
Biens de consommation cycliques	11,43	9,83
Immobilier	9,35	10,77
Technologies de l'info	7,37	8,88
Santé	7,26	7,04
Matériaux	6,56	7,50
Services de Communication	5,77	4,91
Biens de consommation non-cycliques	4,89	4,80
Services aux collectivités	3,75	3,67
Energie	1,19	2,68
Total	100,00	100,00



Répartition par pays	Fonds (%)	Indice (%)
Royaume-Uni	30,18	31,46
Suède	13,40	11,91
Allemagne	9,04	9,76
France	8,02	6,64
Suisse	7,55	9,11
Norvège	6,37	4,84
Pays-Bas	5,49	4,04
Italie	4,68	5,43
Danemark	3,78	3,25
Autriche	2,86	1,69
Autres	8,64	11,87
Total	100,00	100,00



Source : SSGA.

Les caractéristiques, positions, allocations par pays et secteurs représentés le sont à la date indiquée en haut de la fiche produit et sont susceptibles de changer. Dans l'allocation par pays, le terme « Autre » désigne la consolidation de tous les pays qui ne sont pas déjà inclus dans le top 10 du Compartiment.

VEUILLEZ NOTER QUE LE DÉTAIL COMPLET DES PARTICIPATIONS SOUS-JACENTES DU FONDS SE TROUVE SUR WWW.SSGA.COM

Communiqué commercial – Accès général. À l'usage exclusif des clients professionnels.

Ce document sert à des fins d'informations privées. Les informations fournies ne constituent pas des conseils d'investissement tel que ce terme est défini dans la Directive concernant les marchés d'instruments financiers (2014/65/UE) ou dans la réglementation suisse applicable et elles ne doivent pas être invoquées en tant que telles. Il n'y a aucune représentation ou garantie quant à l'exactitude de ces informations et State Street décline toute responsabilité vis-à-vis des décisions fondées sur celles-ci. Les compartiments ne sont pas disponibles pour les investisseurs américains. **Veillez consulter la dernière mise à jour du Document d'information clé pour l'investisseur (DICI), ainsi que le Prospectus du Fond avant toute décision d'investissement. La version anglaise la plus récente du Prospectus et du DICI sont consultables à l'adresse www.ssga.com. Une synthèse des droits des investisseurs est disponible ici : <https://www.ssga.com/library-content/products/fund-docs/summary-of-investor-rights/ssga-investors-rights-summary-template-non-etf-Lux.pdf> Veillez noter que la Société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions relatives à la commercialisation et procéder à la dénotification conformément à l'art. 93a de la directive 2009/65/CE.**

Cette communication est destinée aux clients professionnels (ce qui inclut les Contreparties éligibles) qui sont considérés comme à la fois compétents et expérimentés en matière d'investissements.

Les informations fournies ne constituent pas des conseils d'investissement tel que ce terme est défini dans la Directive concernant les marchés d'instruments financiers (2014/65/UE) ou dans la réglementation suisse applicable et elles ne doivent pas être invoquées en tant que telles. Cela signifie que cette communication marketing (a) n'a pas été préparée conformément aux exigences juridiques visant à promouvoir l'indépendance de la recherche en investissement (b) n'est pas soumise à une interdiction de transactions quelconque avant la diffusion de la recherche en investissements.

Cet organisme de placement collectif et son distributeur sont agréés par l'Autorité fédérale suisse de surveillance des marchés financiers (FINMA) conformément à la Loi fédérale suisse sur les placements collectifs de capitaux (« LPCC », ou « CISA » en anglais) et à l'Ordonnance suisse sur les placements collectifs de capitaux (« OPCC », ou « CISO » en anglais). L'organisme de placement collectif est structuré sous forme d'Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) sous le régime de la législation du Luxembourg, et agréé comme OPCVM par la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF). Les futurs investisseurs peuvent se procurer le prospectus actuel, les statuts constitutifs, le DICI ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel, sans frais, auprès du Représentant suisse et Agent payeur, State Street Bank International GmbH, Munich, Zurich Branch, Beethovenstrasse 19, 8027 Zurich.

© 2020 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) sont propriété exclusive de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenus d'informations ; (2) ne sauraient être recopiées ou distribuées ; et (3) ne sont pas forcément exactes, exhaustives ou à jour. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenus d'informations ne sauraient être tenus responsables de tout préjudice ou de toute perte résultant de l'utilisation de ces informations.

L'indice MSCI Europe Small Cap est une marque de MSCI Inc.

Ce travail ne saurait être reproduit, copié ou transmis en tout ou partie, ni son contenu communiqué à des tiers sans l'autorisation expresse écrite de SSGA.

Pour plus d'informations

Visitez notre site web www.ssga.com ou contactez un bureau SSGA.

SSGA Belgium

+32 (0) 2 663 2016

SSGA France

+33 (0) 1 44 45 40 48

SSGA Germany

+49 (0) 89 55878 999

SSGA Ireland

+353 (1) 776 3188 / +353 (1) 776 3029

SSGA Italy

+39 02 3206 6121

SSGA Middle East & Africa

+971 2 245 9000

SSGA Netherlands

+31 (0) 20 718 1701

SSGA Switzerland

+41 (0) 44 245 7099

SSGA United Kingdom

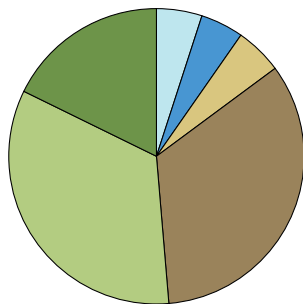
+44 (0) 20 3395 2333

Résumé du R-Factor^{MC}

R-Factor^{MC} est issu d'une méthodologie de notation transparente qui met à profit l'outil Materiality Map du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), les codes de gouvernance d'entreprise et les données de quatre des meilleurs fournisseurs de données ESG de leur catégorie. Le facteur R soutient le développement de marchés de capitaux durables en permettant aux investisseurs d'investir dans des solutions qui intègrent les données ESG matérielles financières tout en encourageant les entreprises à améliorer leurs pratiques ESG et à divulguer de l'information dans les secteurs qui comptent.

Profil du Fonds Facteur-R

Non disponible	5,15%
Retardataire	4,86%
Titres sous-performants	5,33%
Titres à rendements moyens	34,91%
Titres sur-performants	34,69%
Chef de file	18,33%



Source : Factset/SSgA depuis 31 mars 2022

Facteur R

Résumé du facteur R (R-Factor)

Facteur R	Fonds
-----------	-------

Source : Factset/SSgA depuis 31 mars 2022

Couverture du Fonds	Compte	Pourcentage du total de titres	Pourcentage de la valeur de marché totale
Couverture des titres du R-Factor	189	93,10%	94,85%
Nombre total de titres du Fonds	203		

Source : Factset/SSgA depuis 31 mars 2022

Les 10 principales positions

	Pondération du Fonds	Cote du facteur R
Rheinmetall AG	1,70%	66
ASR Nederland NV	1,46%	82
Man Group PLC	1,30%	58
Inchcape plc	1,25%	52
Aurubis AG	1,22%	80
Ipsos SA	1,20%	70
A2A S.p.A.	1,20%	78
SSAB AB Class B	1,20%	70
OSB Group PLC	1,18%	62
Austevoll Seafood ASA	1,15%	59

Source : Factset/SSgA depuis 31 mars 2022

Les 5 principales cotes du facteur R

Pirelli & C. S.p.A.	0,18%	88
Arkema SA	0,27%	85
Signify NV	0,94%	85
Rexel SA	1,08%	85
Aegon NV	0,07%	84

Source : Factset/SSgA depuis 31 mars 2022

Les 5 cotes du facteur R les plus bas

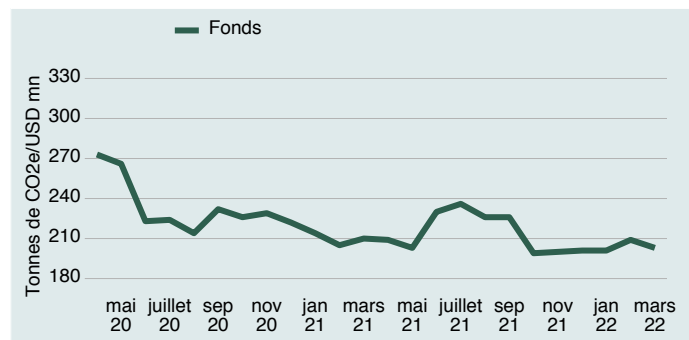
EFG International AG	0,12%	23
Bellevue Group AG	0,51%	24
S IMMO AG	0,89%	26
Leonteq AG	0,04%	27
Atalaya Mining Plc	0,10%	32

Source : Factset/SSgA depuis 31 mars 2022

Le Résumé du facteur R (R-Factor) reflète seulement certaines caractéristiques ESG et ne reflète pas le rendement du fonds. Veuillez consulter la section Renseignements importants pour obtenir plus d'informations et de définitions des mesures ESG présentées.

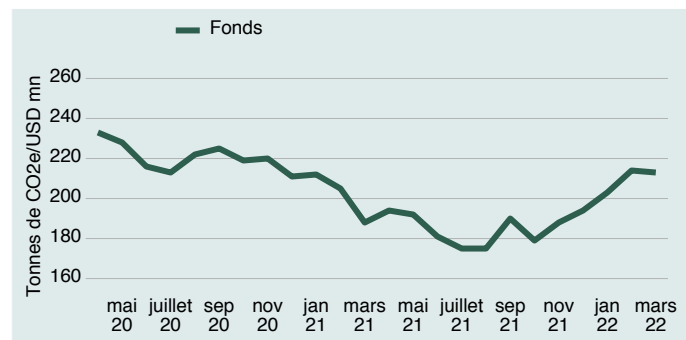
Profil climatique

Intensité des émissions de carbone



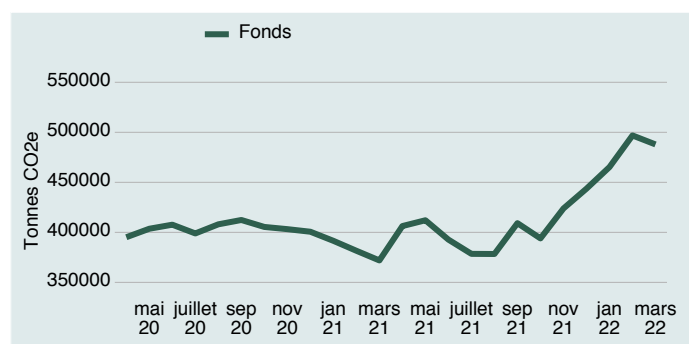
Source : SSGA Holdings au 30 avril 2022. Données Trucost en date du 31 mars 2022.

Intensité des émissions de carbone moyenne pondérée



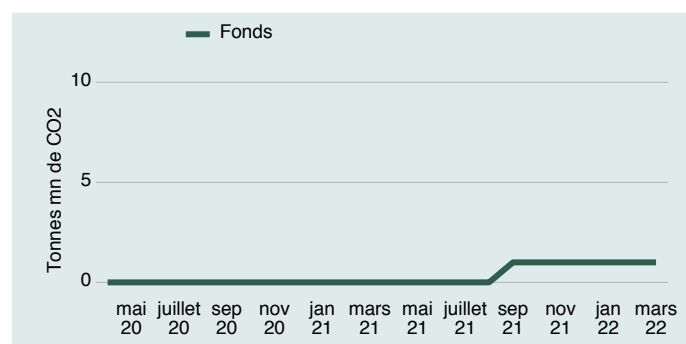
Source : SSGA Holdings au 30 avril 2022. Données Trucost en date du 31 mars 2022.

Émissions de carbone de portée 1+2



Source : SSGA Holdings au 30 avril 2022. Données Trucost en date du 31 mars 2022.

Réserves totales des émissions de carbone



Source : SSGA Holdings au 30 avril 2022. Données Trucost en date du 31 mars 2022.

Profil d'intendance

Au 30 avril 2022

Profil d'intendance

T1 2022

Nombre de rencontres ayant fait l'objet d'un vote	218
Nombre de pays	9
Propositions de la direction	379
Approuvé par vote	88,65%
Refusé par vote	11,35%
Propositions d'actionnaires	0
D'accord avec la direction	0,00%
En désaccord avec la direction	0,00%

Les montants représentent une agrégation cumulative d'un trimestre à l'autre à l'échelle de SSGA et ne sont pas seulement liés au fonds. Le programme d'intendance des actifs de State Street Global Advisors (SSGA) vise à engager le dialogue avec nos sociétés de gestion du fonds au sujet de questions qui ont une incidence sur la création de valeur à long terme relativement aux considérations d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG). Récemment, SSGA a publié des directives détaillées sur les questions de gouvernance clés telles que le leadership efficace et indépendant du conseil d'administration. La priorité actuelle de SSGA est d'aider les conseils d'administration à réfléchir aux impacts possibles des questions sociales et environnementales et d'intégrer un point de vue de durabilité à la supervision du conseil d'administration dans le cadre de sa stratégie à long terme à titre de pratique commerciale saine.

Diversité des sexes

Femmes dans les conseils d'administration	Nombre de titres
0	8
1	25
2	49
3	58
4	30
5	16
6	10
7	3
8	1
9	0
10	0
Plus de 10	2
Non disponible	1
Total	203

Source : Factset/SSGA depuis 31 mars 2022

R-Factor™

R-Factor™ est un système de notation ESG qui s'appuie sur des cadres de référence communément admis en termes d'importance afin de générer une notation ESG unique pour les sociétés cotées. Le score est accompagné de données ESG provenant de quatre différents fournisseurs dans le cadre d'un effort visant à améliorer les biais inhérents aux méthodologies de notation existantes. R-Factor™ est conçu pour mettre les sociétés aux commandes afin de faciliter la création de marchés durables.

Les scores de R-Factor™ sont comparables dans tous les secteurs. Les scores ESG et Corporate Governance (CorpGov) sont conçus pour s'appuyer sur des questions qui sont importantes pour le secteur d'une société et une région régulatrice. Une échelle de classement uniforme permet l'interprétation du score final du niveau de la société à des fins de comparaison avec d'autres sociétés.

Le processus de notation de **R-Factor™** comprend deux composantes sous-jacentes. La première composante est basée sur la structure publiée par le Sustainability Accounting Standards Board (« SASB »), et est utilisée pour tous les aspects d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG) du score, autres que ceux concernant les questions de gouvernance d'entreprise. Le cadre de référence SASB essaie d'identifier les risques ESG qui revêtent une importance financière pour l'émetteur en fonction de sa classification industrielle. Cette composante du score R-Factor™ est déterminée en utilisant seulement les mesures provenant des fournisseurs de données ESG qui traitent en particulier les risques ESG identifiés par le cadre de référence SASB comme étant financièrement importants pour l'émetteur en fonction de sa classification industrielle.

La seconde composante du score (le score CorpGov) est générée à partir de codes de gouvernance d'entreprise spécifiques à la région, développés par des investisseurs ou des régulateurs. Les codes de gouvernance décrivent des exigences minimales en matière de gouvernance d'entreprise d'une région en particulier et abordent généralement des sujets tels que les droits des actionnaires, l'indépendance du conseil d'administration et la rémunération des dirigeants. Cette composante du R-Factor™ utilise des données fournies par ISS Governance pour attribuer un score en matière de gouvernance aux émetteurs en fonction de ces codes.

Le modèle de notation du Facteur responsable (R Factor) est conçu par State Street afin de refléter certaines caractéristiques ESG et ne représente pas la performance de l'investissement. Les résultats générés par le modèle de notation sont basés sur des notions de durabilité et de gouvernance d'entreprise d'une société donnée.

Les rendements d'un portefeuille de titres qui exclut les sociétés ne satisfaisant pas les critères ESG spécifiques dudit portefeuille peuvent être inférieurs à ceux d'un portefeuille de titres qui inclut de telles sociétés. Un portefeuille basé sur des critères ESG peut en conséquence investir dans des secteurs ou des titres dont les performances sont inférieures au marché dans son ensemble.

Profil R-Factor™

Dans chaque groupe d'industrie, les émetteurs sont classés selon cinq groupes de performance ESG distincts, en fonction du classement par centile dans lequel se range leur score R-Factor™. Une société est classée dans l'une des cinq catégories de performance ESG (En bas du classement - 10 % de l'univers d'investissement, Sous-performante - 20 %, Moyennement performante - 40 %, Surperformante - 20 % ou Chef de file - 10 %) en comparant le score R-Factor™ de la société par rapport à une tranche de scores. Les scores R-Factor™ sont normalement attribués selon des processus de notation normalisés sur une échelle de notation de 0 à 100.

Pour obtenir des exemples relatifs au R-Factor, veuillez consulter la déclaration d'enregistrement d'ELR à partir de ce lien : <https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/1107414/000119312519192334/d774617d497.htm>

Intensité des émissions de carbone

Mesurée en tonnes métriques d'équivalent CO2/revenus en millions USD. L'accumulation des empreintes carbone de la chaîne d'approvisionnement d'exploitation et de premier rang des constituants de l'indice par USD (pondéré à l'identique).

Intensité des émissions de carbone moyenne pondérée

Mesurée en tonnes métriques d'équivalent CO2/revenus en millions USD. La moyenne pondérée des intensités d'une société individuelle (émissions de la chaîne d'approvisionnement d'exploitation et de premier rang par rapport aux revenus), pondérées par la part de chaque constituant dans l'indice.

Émissions de carbone de portée 1+2

Mesurées en tonnes métriques d'équivalent CO2. Les émissions de gaz à effet de serre provenant des exploitations possédées ou contrôlées par la société, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant de la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur d'eau achetées par la société.

Réserves totales des émissions de CO2

Mesurées en tonnes métriques de CO2. L'empreinte carbone qui pourrait être produite si les réserves d'énergie fossile vérifiées et probables appartenant aux sociétés constituant l'indice étaient brûlées pour chaque million de dollars américains investi. Contrairement à l'intensité des émissions de carbone et aux émissions de carbone, la mesure des réserves totales des émissions de S&P Trucost est un indicateur très spécifique qui s'applique seulement à un nombre très sélectif de sociétés dans les industries extractives à forte émission de dioxyde de carbone. Ces sociétés se voient affecter des résultats chiffrés des réserves totales des émissions par Trucost, tandis que le reste des participations dans d'autres secteurs ne comporte pas de résultats chiffrés et affiche en fait plutôt des valeurs « nulles », à blanc. Afin de présenter une vue d'ensemble plus complète de la moyenne pondérée des réserves d'énergie fossile du portefeuille, State Street Global Advisors remplace les résultats à blanc par des « zéros ». Bien qu'elle puisse constituer une légère surestimation du volume moyen pondéré final, cette approche fournit un résultat plus réaliste, compte tenu du fait que la plupart des sociétés constituant des indices mondiaux ne possèdent pas de réserves d'énergie fossile.

Mixité

Nous utilisons actuellement l'ensemble de données des « collaborateurs » de FactSet, eux-mêmes pour communiquer le nombre de femmes faisant partie du conseil d'administration, dans chaque société du portefeuille du Fonds.

Les données et mesures proviennent des contributeurs énumérés ci-dessous à la date de ce rapport et font l'objet de leurs divulgations ci-après. Toutes les autres données proviennent de SSGA.

Sections Trucost : Intensité carbone, intensité des émissions de carbone moyenne pondérée, émissions de carbone de portée 1+2, réserves totales des émissions de CO2. Trucost® est une marque déposée de S&P Trucost Limited ("Trucost") et est exploitée sous licence. Le rapport ESG n'est en aucune façon financé, approuvé, vendu ou promu par Trucost ou ses sociétés affiliées (conjointement les « Parties du Donneur de licence ») et aucune des Parties du donneur de licence ne saurait garantir ou faire valoir de quelque manière expresse ou implicite, (i) les résultats à obtenir de l'utilisation des données de Trucost dans le rapport, ou (ii) la pertinence des données de Trucost aux fins de laquelle elles sont rattachées au rapport. Aucune des Parties du donneur de licence ne fournit des conseils financiers ou de placement ou des recommandations relativement au rapport. Aucune des Parties du donneur de licence ne saurait être tenue responsable (au titre de négligence ou autrement) envers quiconque des erreurs de données de Trucost, et aucune des Parties du donneur de licence ne saurait être tenue de notifier quiconque des erreurs contenues dans les données.

Sections FactSet : mixité

Cette publication peut contenir des informations protégées de FactSet (« Informations de FactSet ») qui ne peuvent être reproduites, utilisées, diffusées, modifiées ou publiées de quelque manière que ce soit sans le consentement écrit exprès de FactSet. Les informations de FactSet sont fournies « en l'état » et toutes les représentations et garanties qu'elles soient orales ou écrites, expresses ou tacites (par le régime du droit commun, par statut ou autrement), sont par la présente, exclues et rejetées, dans les mesures extrêmes permises par la loi. Plus particulièrement, en ce qui concerne les informations relatives à FactSet, FactSet décline toute garantie implicite de qualité marchande et de convenance à des fins spécifiques, ni n'en garantit l'exactitude, l'intégrité, l'actualité, la fonctionnalité et/ou la fiabilité. Les informations relatives à FactSet ne sauraient constituer un conseil en investissement et toutes opinions ou affirmations contenues dans une publication incluant des informations FactSet (et/ou les informations FactSet elles-mêmes) ne sauraient représenter les opinions ou croyances de FactSet, ses sociétés affiliées et/ou des entités liées, et/ou de leurs employés respectifs. La société FactSet ne saurait être tenue responsable de tout dommage découlant de l'utilisation, de quelque manière que ce soit, de cette publication ou des informations de FactSet qui pourraient être contenues dans ce document.